

*A Son Excellence*

DOM HENRI SMEULDERS,

*Commissaire Apostolique au Canada,*

EXCELLENCE,

Dans une lettre adressée à Votre Excellence, en date du 31 mars dernier, laquelle a été en même temps portée à ma connaissance, Mgr l'Archevêque de Québec "s'explique" sur "quelques passages" du mémoire que j'ai présenté, l'année dernière, à la S. C. de la Propagande contre la division de mon diocèse.

Ces "explications" se résument sous les deux chefs suivants :

1o "Mgr Lallèche m'accuse d'avoir *encouragé* ceux qu'il appelle des *insubordonnés*, parce qu'ils ont demandé la division du diocèse."

2o "Mgr Lallèche m'accuse d'avoir exagéré la portée du jugement du St Père, en disant que l'érection du diocèse de Nicolet était une affaire *réglée par le Souverain Pontife*."

Je demande à Votre Excellence la permission de répondre à ces "explications" de Mgr l'Archevêque, après avoir fait, au préalable, la réflexion que voici :

Je n'ai nullement mis Mgr l'Archevêque en *accusation* auprès du Saint-Siège ; j'ai seulement fourni à la Cour Romaine des *informations* jugées nécessaires, en ayant le soin d'appuyer mes avancés sur des preuves convenables.

1

"Mgr Lallèche m'accuse d'avoir *encouragé* ceux qu'il appelle des *insubordonnés*, parce qu'ils ont demandé la division du diocèse."

1o Les pétitionnaires de la division du diocèse sont-ils des insubordonnés?

1o Une première raison pour laquelle j'ai appelé *insubordonnés* ceux qui ont demandé la division du diocèse, de la manière qu'ils l'ont fait, est qu'il m'a semblé juste et convenable d'employer à ce sujet le langage dont s'étaient servis Son Excellence, Mgr Conroy, Mgr Bourget, Mgr Fabre et Mgr Duhamel

"Les prêtres des diocèses canadiens dit Mgr Conroy, prennent trop sur eux-mêmes; ils contrôlent trop les Evêques, et on leur donne trop de liberté d'intervenir dans le gouvernement général de l'Eglise. Si les évêques les tenaient plus rigoureusement à leur place, nous n'aurions pas le spectacle d'une *poignée de prêtres entreprenant de diviser un diocèse comme le vôtre, incusatio episcopo!*... Je suis scandalisé de la liberté avec laquelle ils discutent les actes de leurs Evê-